Affichage d’une charte de la laïcité dans les écoles pour enseigner nos «valeurs communes» (Peillon)

08/09/2013 à 9h01

Le JDD révèle le contenu de la première charte de la laïcité à l’école, affichée cette semaine dans tous les établissements scolaires publics. Dans un entretien à paraître dimanche, le ministre de l’Education Vincent Peillon explique les raisons de cette charte. Extraits.

Pourquoi afficher une charte de la laïcité dans les écoles ?

Parmi ses nombreuses missions, l’école doit enseigner les valeurs de la République, nos valeurs communes. L’article premier de notre Constitution affirme que la République est indivisible, démocratique, sociale et laïque. L’école doit enseigner ces valeurs, expliquer leur signification, rappeler leur histoire. Car si on ne les enseigne pas, il ne faut pas s’étonner après qu’elles soient méconnues ou même ignorées. Cela vaut pour la laïcité.

> *Plus profondément, la crise que les Français traversent, **les interrogations qui sont les leurs sur leur identité, avec toutes les dérives que nous connaissons depuis des années**, sont liées en grande partie au fait que l’on ne connaît plus assez nos valeurs, qu’on ne les partage pas assez, qu’elles ne font plus ni mémoire, ni lien, ni projet.*

La refondation de l’école de la République porte un projet de refondation républicaine.

em>N’y a-t-il pas un risque pour que cette laïcité dissimule une certaine islamophobie ?

Surtout pas ! La laïcité n’est contre aucune religion. Je vois

bien que certains qui prétendent désormais défendre la laïcité et la République, après les avoir toujours combattues, veulent en faire des doctrines d’intolérance et de haine. Elles sont tout l’inverse. La laïcité rassemble, elle ne sépare pas. La laïcité libère, elle n’opprime pas. La laïcité respecte, elle ne stigmatise pas. […]
Le JDD